

Avis public



Invitation SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **M. Russell Copeman**, maire d'arrondissement, **Mme Magda Popeanu**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **M. Peter McQueen**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **M. Jeremy Searle**, conseiller du district de Loyola, **M. Marvin Rotrand**, conseiller du district de Snowdon, et **M. Lionel Perez**, conseiller du district de Darlington vous invitent à participer à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

**Le jeudi 13 avril 2017 à 9 heures
au 5160, boulevard Décarie, 4ième étage**

pour les dossiers suivants :

- Accorder une dérogation mineure à la hauteur du rez-de-chaussée pour la construction d'une école, sur le lot 3 322 597 (rue de Terrebonne), en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006). – GDD 1173558001
- Autoriser le versement de contributions financières totalisant 15 000 \$ (incluant toutes les taxes applicables), réparties comme suit : 7 500 \$ à l'Association des Philippins de Montréal et banlieues (F.A.M.A.S.) pour la réalisation de l'événement « Pista Sa Nayon » (Fête des villages) et 7 500 \$ au Conseil des associations canadiennes philippines du Québec pour la réalisation de l'événement « Journée de l'indépendance » pour la saison estivale 2017. – GDD 1177202015

Au cours de cette séance, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens portant uniquement sur les dossiers présentés mentionnés ci-dessus. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 8 h 30 à 8 h 45.

L'ordre du jour de cette séance est disponible dans la section *Mairie d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg) ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (311 - arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement